

COMPTE RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18 OCTOBRE 2018

Présents : R. MALINVERNO, G. GERBOD, O. PERRAD, J. FOURNIER, F. JOBARD, E. PROST-ROMAND, X. CHAUVIN, A. JACQUET, M. GUYON, J. MOREL, J. PARET, M. DURAFFOURG, C. GENIN

Absents : O. COURROUVILLE et D. DODANE

Secrétaire de séance : A. JACQUET

Convocation du 11 octobre 2018

Le conseil municipal approuve le dernier compte rendu du conseil municipal à l'unanimité et nomme comme secrétaire de séance M.A.JACQUET

Olivier PERRAD remercie tout d'abord le conseil municipal pour toutes les marques de sympathie qui lui ont été témoignées, ainsi qu'à sa famille, lors des obsèques de Bernard PERRAD.

1) Echange terrain commune/indivision PERRAD

La famille de Simon PERRAD, décédé, désire concrétiser un échange de terrain avec la commune, afin de régulariser un empiètement sur le domaine communal qui perdure depuis des décennies.

A cet effet, la procédure est la suivante :

- Déclassement de la parcelle figurant au DP communal en section AN, non cadastrée pour 4a 94ca, pour intégration dans le domaine privé de la commune.
- Par suite du déclassement de cette parcelle, échange dans les conditions suivantes, tel que figurant dans la proposition de division établie par M.COLIN, géomètre-expert à Champagnole, savoir :
 - . bien cédé par la commune de Bellefontaine à l'indivision PERRAD : parcelle figurant en section AN, non cadastrée pour 4a 94ca,
 - . bien cédés par l'indivision PERRAD à la commune : parcelle cadastrée section AN n° 237 p pour 08ca, et parcelle cadastrée section AN n° 143 pour une contenance de 02a 90ca.

Cet échange aura lieu sans soulte et sera régularisé par acte notarié dont tous les frais y afférents seront à la charge exclusive de l'indivision PERRAD.

Le conseil municipal autorise le maire à signer la délibération et tout document afférent à cette affaire.

2) Compte rendu vente de bois

Le bilan des ventes de bois s'établit comme suit :

- Recettes : 48 180 €
 - dépenses : 22 935 €
- soit un gain net de 25 245 € .

Les années à fort rendement paraissent derrière nous et avec les fortes chaleurs et la sécheresse, les maladies affectant la population sylvicole sont très présentes sur nos forêts haut-jurassiennes.

3) Convention ENJ/ENB/commune et nomination délégués ENJ

La convention entre ENJ et ENB est arrivée à son terme et doit donc être renouvelée. Le conseil doit nommer 2 délégués à ENJ : Alain JACQUET et Gilles MOREL se proposent : les délégués sont convoqués aux AG et diverses réunions dans l'année.

4) Tarifs ski alpin

Cette question n'est plus à l'ordre du jour, le SMDT nous a fait savoir que la délibération habituelle n'a pas à être prise cette année .

5) Compte rendu de l'ouverture des plis presbytère

La réunion d'ouverture des plis a eu lieu le 20 septembre 2018 : la consultation comportait 12 lots et s'est révélée infructueuse (offres manquantes pour 3 lots).

L'estimation est ,en moyenne, à la hausse. La question majeure à se poser est : est-il encore opportun de continuer ce projet ?

Une deuxième consultation va être lancée par la maîtrise d'oeuvre pour les lots manquants, avec une date limite fixée au 07 novembre 2018 .

Une décision devra être prise lors d'un prochain conseil .

Comptes rendus divers et questions diverses

- 1) Monique DURAFFOURG demande si le niveau d'eau du lac est inquiétant : Gérard GERBOD, Président du SIE du Lac de Bellefontaine annonce que le niveau est bas, mais cependant pas inquiétant.
- 2) A titre expérimental, des ralentisseurs (« balises auto-relevables ») ont été installés sur la route du lotissement le Crêtêt ; ils limitent bien la vitesse et les passages ; Ils seront cependant déposés pour le déneigement.
- 3) Caroline GENIN annonce que le Syndicat Mixte du Canton de Morez (SMCM) change de nom et devient conseil syndical du Haut Jura.

- 4) Jérôme PARET annonce sa démission du conseil municipal pour raison de déménagement en Suisse. Pour respecter la procédure, cette démission ne sera effective qu'à réception par le Maire de sa lettre recommandée avec AR à transmettre ensuite à M.le Préfet.
- 5) Olivier PERRAD explique que la nouvelle dameuse EAB sera prochainement livrée, en principe courant une livraison courant novembre maximum a été évoquée avec KASSBOHRER.
- 6) Le pont de Basset va être rénové en 2019, suite à une réunion avec Arcade avec les communes de Bellefontaine et Morbier.
- 7) Fête : il y a eu environ 150 personnes inscrites au repas ce qui est correct et reste stable.
- 8) Caroline GENIN explique que suite à une réunion au SMCM concernant la part payée par les usagers d'assainissement sur les factures d'eau : les augmentations sont dues au nombre d'usagers grandissant dans les périodes fortes de location d'hiver et d'été dans nos communes touristiques, la station d'épuration doit donc s'adapter à ce flux plus important et faire des travaux et par conséquent payer ces infrastructures très chères.
- 9) Martine GUYON explique que le repas des anciens aura lieu le 1^{er} décembre à 12h à l'Epicéa, 65 personnes seront invitées ; ils peuvent choisir le repas ou le colis, le chiffre reste stable.
- 10) Alain JACQUET explique que le quad ENB va être prêt fin octobre en principe et sera livré en novembre.

Plus personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 21 heures 30.

A BELLEFONTAINE le 21 octobre 2018.